

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13 – CULTURE – CREATION D'UN POLE EDUCATIF ET CULTUREL –
CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE – VALIDATION DU PROJET
CULTUREL, SCIENTIFIQUE, EDUCATIF ET SOCIAL (PCSES)

Séance Publique Ordinaire du 8 AVRIL 2025

A 19 heures dans la salle du Conseil

Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Grégory PETITJEAN à M. Michel LOBACCARO, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI à M. Roger ROUX, Maire,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI, M. PASQUINI Julien.

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 24

Secrétaire : Mme Alexandra CANAL

Date de convocation de séance : 1^{er} avril 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

XIII – CULTURE – CREATION D'UN POLE EDUCATIF ET CULTUREL –
CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE – VALIDATION DU PROJET
CULTUREL, SCIENTIFIQUE, EDUCATIF ET SOCIAL (PCSES)

Madame Marie-José LASRY, Premier adjoint, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriale,
Vu le code du patrimoine,
Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,
Vu le décret n° 2010-767 sur la Dotation générale de décentralisation (DGD) paru le 7 juillet 2010,
Vu la circulaire d'application en date du 17 février 2011,
Vu la délibération du Comité syndical de Villefranche-sur-Mer du 04 avril 2025,
Vu le projet culturel, scientifique éducatif et social (PCSES) portant sur la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer,
Vu le budget primitif 2025,

Considérant que dans le cadre du projet de création d'un pôle éducatif et culturel, la commune a entrepris la construction d'une médiathèque intercommunale, dont la gestion sera assurée par le SIVOM de Villefranche-sur-Mer.

Considérant que dans ce cadre, l'élaboration d'un Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) est une démarche essentielle.

Considérant que ce document définit les orientations stratégiques et les missions de la médiathèque, en cohérence avec les besoins des habitants et les politiques culturelles locales et nationales.

Considérant que le PCSES repose sur plusieurs axes majeurs :

- Développement de la lecture publique : favoriser l'accès aux livres et aux ressources numériques pour tous.
- Médiation culturelle et animation : mise en place d'ateliers, conférences et expositions.
- Éducation et inclusion numérique : accompagnement des usagers dans l'utilisation des outils numériques.
- Partenariats éducatifs et sociaux : collaboration avec les écoles, associations et institutions locales.
- Accessibilité et inclusion : garantir l'accès à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap.

Considérant qu'il est rappelé que la médiathèque intercommunale du SIVOM de Villefranche-sur-Mer s'est engagée en 2024 dans une grande mutation afin de maintenir et de développer son attractivité auprès de la population et sur le territoire.

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025



Considérant que même si elle dispose d'atouts indéniables comme son implication auprès des publics scolaires, une équipe de professionnels formés, des collections variées et régulièrement renouvelées et un programme d'animations à destination d'un large public, elle poursuit aujourd'hui un ambitieux projet d'évolution de la Lecture publique sur le territoire.

Considérant qu'avec l'aval du Conseil syndical, le soutien de la DRAC et de la Médiathèque départementale des Alpes maritimes, le service « médiathèque » a lancé en 2023 un diagnostic de territoire mettant en lumière les atouts et les faiblesses du service de la lecture publique sur le territoire ainsi que les orientations qui en découlent.

Considérant que concomitamment, la commune de Beaulieu-sur-Mer posait les éléments de sa réflexion sur la rénovation de son pôle éducatif et culturel pour aboutir au projet ambitieux et structuré de regrouper tous les acteurs éducatifs -de la petite enfance jusqu'au 3^e cycle – dans le même périmètre, d'y adjoindre un parking enterré et une médiathèque destinée à accueillir tous les publics, dans un quartier ouvert sur un centre-ville accessible et animé. Porteuse du projet, la commune de Beaulieu-sur-Mer a souhaité, dans le cadre de la délégation de la compétence « Lecture Publique » au SIVOM de Villefranche-sur-Mer, confier le fonctionnement de la future médiathèque au réseau intercommunal.

Considérant que le projet culturel, scientifique éducatif et social (PCSES), évoqué ci-dessus, a été élaboré avec l'objectif de mettre en œuvre les orientations du diagnostic pour structurer, moderniser et rendre visible le réseau, diversifier l'offre de services à destination des habitants, faire évoluer l'organisation de la médiathèque intercommunale au service du projet de Beaulieu-sur-Mer et rendre ses actions éligibles aux subventions nationales et locales.

Considérant qu'à la suite d'une présentation générale du territoire, du service et de ses objectifs, ce document montrera comment ces objectifs seront mis en action à Beaulieu-sur-Mer, avec la création par la commune d'une nouvelle médiathèque de 300 m², qui viendra rejoindre le réseau en 2027.

Considérant que le Comité syndical du SIVOM de Villefranche-sur-Mer s'est réuni le 04 avril 2025 pour approuver ce projet culturel, scientifique éducatif et social (PCSES). Considérant qu'il appartient également à la commune de se prononcer sur ce projet et de confirmer sa démarche engagée auprès des partenaires institutionnels pour soutenir financièrement la construction de la médiathèque intercommunale, dont la date d'ouverture est prévue, sauf aléas, au quatrième trimestre 2027.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- VALIDE le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) de la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer, qui sera intégré, courant du 4^{ème} trimestre 2027, au réseau intercommunal géré par le SIVOM de Villefranche-sur-Mer, tel que présenté,

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025

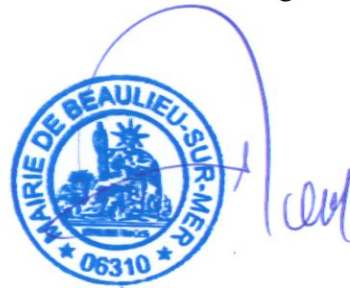


- AUTORISE Monsieur le Maire à signer, dans le cadre de ses compétences, tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet,
- CONFIRME la démarche engagée auprès des partenaires institutionnels pour soutenir financièrement la construction de la médiathèque intercommunale,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication.